



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Concours externe du Capes et Cafep-Capes**

### **Section histoire et géographie**

#### **Note sur l'épreuve de leçon**

*À compter de la session 2022, les épreuves du concours externe du Capes et du Cafep-Capes sont modifiées. [L'arrêté du 25 janvier 2021](#), publié au journal officiel du 29 janvier 2021, fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le nouveau schéma des épreuves.*

## Oral 1 : Déroulé de l'épreuve

Cette note a pour fin de préciser certains des éléments figurant à la fin du rapport du jury de la session 2021 ([https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes\\_externe/38/3/rj-2021-capes-externe-histoire-geographie\\_1421383.pdf](https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/38/3/rj-2021-capes-externe-histoire-geographie_1421383.pdf)).

Rappelons que le candidat tire au sort un sujet qui porte sur l'une des six questions au programme. **Le sujet prend la forme d'un intitulé de type dissertatif** ; certains sujets de géographie peuvent comprendre un document qui pourra être utilisé en appui si le candidat le souhaite, et qui ne pourra être l'objet de l'analyse critique et de l'exploitation prévue dans le cadre de cet oral.

Le candidat trouvera dans les ouvrages de la bibliothèque ou dans les recueils de documents de natures différentes élaborés par le jury pour chacune des questions au programme le ou les documents dont il aura besoin dans le cadre de sa leçon.

L'objectif de l'épreuve est de présenter au jury une proposition de séance, qui articule les dimensions scientifique, didactique et pédagogique d'un sujet donné.

La prestation orale attendue du candidat, qui ne devra pas excéder trente minutes, comprend trois temps.

Un premier temps de présentation raisonnée des connaissances historiques ou géographiques sur lesquelles doit s'appuyer la préparation de la séance. Le jury attend une définition rigoureuse du sujet, la formulation d'une problématique et la présentation ordonnée des connaissances qui seront mobilisées lors de la séance.

Un second temps de présentation réfléchi et méthodique de la séance. Le candidat justifie le choix du niveau, fait le point sur les compétences et les connaissances des élèves à ce stade de leur formation, propose une problématique de séance et précise le déroulé de cette dernière (place de la parole du professeur, mise en activité des élèves), avant de proposer une réflexion sur l'évaluation.

Un troisième temps qui permet de préciser le travail sur le document choisi par le candidat pour être travaillé de manière approfondie par les élèves dans cette séance. Le candidat en propose une approche critique et montre comment il pourrait l'utiliser avec ses élèves.

L'entretien avec le jury, qui n'excèdera pas 30 minutes, prend pour base la proposition du candidat.